Paris, le 6 novembre 2019

Les Lauréats du Grand Prix Peinture Finition Edition 2019

A l'occasion du salon Batimat, GESTES et son Club partenaires ont organisé le Grand Prix Peinture et Finition. Avec cette remise de prix, ils souhaitent mettre à l'honneur des chantiers récents terminés sur 2018/2019, permettant ainsi une vraie reconnaissance et la valorisation du professionnalisme des entreprises du secteur. La réussite d'un chantier est avant tout le fruit d'une implication et d'un travail commun de l'ensemble des acteurs intervenant sur le projet. C'est pourquoi, ce Grand Prix Peinture Finition édition 2019 a récompensé et valorisé une équipe : l'entreprise et son partenaire industriel accompagnés du maître d'œuvre et/ou maître d'ouvrage.

Le jury

- Olivier Barancy - Architecte DPLG - Président du Jury
- Jean-Marc Sablé - Immobilière 3F - Directeur technique Ile-de-France
- Fabienne Tiercelin - Fondation EXCELLENCE SMA - Déléguée Générale
- Eric Torcol - Entreprise MPR - Chef d'entreprise
- Pierre Rossi - Chef d'entreprise
- Catherine Ernenwein - Architecte - Chef de rubrique - Le Moniteur
- Stéphane Miget - Journaliste construction / STMPresse

Les Lauréats *(Voir fiches en pages suivantes)*

- Prix de l'Innovation : S.P.E.B.I.
- Prix de l'Esthétique : SEGUIN LEVY
- Prix du Savoir-faire : IREC
- Prix du Patrimoine : MARTEAU
- Prix Développement Durable : JCP Entreprise
- Prix Rénovation énergétique / ITE : SOCATEB
- Prix Spécial du Jury : BORRY

Contact Presse

Evelyne Barlerin - Tél : 01 40 55 11 98 - barlerine@gestes.ffbatiment.fr

➢ Prix de l'**Innovation**

L'imagination prend le pouvoir et l'audace est mise en avant, que ce soit pour une création, une astuce, une approche, une utilisation ou solution spécifique, des matières innovantes…

Ce prix récompense une entreprise en quête d'innovation :

Entreprise : S.P.E.B.I.

Partenaire industriel : DRYVIT

Maître d'ouvrage : VALOPHIS

Maître d'œuvre : BIOTOPE 94

Chantier : Résidence A. Brault et P. Carle - Choisy-le-Roi (94)

Objectifs :
Ravalement avec isolation thermique par l'extérieur de 12 000 m² de façade sur 2 bâtiments HBM construits en 1932.
L'enjeu de ce projet est d'isoler des bâtiments R+6 en reproduisant l'aspect brique apparente et les modénatures existantes. Le système « plaquettes de parement sur isolant » ayant un avis technique limité à R+1, (ou R+4 avec avis technique étendu et assurance complé-mentaire), SPEBI a répondu avec le système ITE déco pochoirs adhésifs du fabricant DRYVIT, une 1ère en France pour un chantier de cette taille.

Travaux réalisés :
L'aspect brique apparente est obtenu grâce à un système de revêtement de façade novateur conçu par le fabricant DRYVIT avec l'utilisation de pochoirs adhésifs en carton.
La couche de finition avec effet texturé est ensuite appliquée de façon uniforme avant de retirer les patrons en respectant le temps de séchage (24 heures).
Le revêtement aspect brique est complété par la pose de modénatures de façade pour reproduire les appuis de fenêtre, bandeaux et corniches ainsi que des grilles d'aération en terre cuite émaillée, réalisées spécialement sur-mesure et reproduites à l'identique.

➢ Prix de l'**Esthétique**

L'art du beau va de pair avec la technique. L'esthétique est un équilibre, une harmonie qui permet à un chantier de délivrer sa pleine dimension. Entre design, créativité, couleur, ressenti…

Ce prix récompense une entreprise en quête d'élégance :

Entreprise : SEGUIN LEVY

Partenaire industriel : JEFCO SYLCO

Maître d'œuvre : Loiselet et Daigremont

Chantier : Cage d'escalier de maître – Quartier Invalides - Paris

Objectif :

Immeuble du XIXème siècle, qui a valu à Seguin Lévy, il y a 24 ans le prix du meilleur ravalement de la ville de Paris remporté en 1995.

L'ambition de cette campagne de rénovation était de redonner toute sa noblesse à une cage d'escalier très dégradée. L'entreprise devait être vecteur d'idées, et de propositions esthétiques et techniques en accord avec l'architecture et le style de l'époque.

Les échanges humains entre les artisans et les copropriétaires ont été la clé pour reconstituer l'atmosphère de ce lieu. Le choix soigné des couleurs, des matériaux employés et le savoir-faire des artisans, ont redonné tout son éclat à cette cage d'escalier.

Travaux réalisés :

Le décor tenait particulièrement à cœur de l'entreprise sur ce chantier. Le budget étant un critère important, elle a opté pour un ciel nuagé et une teinte raffinée sur les murs. L'escalier a été restauré et habillé d'un tapis rouge, les rosaces et embouts de fuseaux ont été redorés. Au niveau de la peinture, chaque support a fait l'objet d'une recherche de teinte, les vitraux présents dans cette cage d'escalier donnant une luminosité différente à chaque niveau.

➢ Prix du **Savoir-faire**

Le talent est aussi la maitrise des techniques. Une utilisation à bon escient des matériaux, outils et moyens à disposition, un vrai savoir-faire s'apprécie dans l'approche et le résultat.

Ce prix récompense une entreprise en quête du geste parfait :

Entreprise : IREC

Partenaire industriel : ECP

Maître d'œuvre : Cabinet ADJ GESTION

Chantier : Résidence 31 avenue Foch – Saint Maur des Fossés (94)

Objectifs :
Façade rue : nettoyage général de la façade rue dans un esprit d'embellissement et reprise des joints des étages supérieurs en reproduisant la teinte des joints des étages inférieurs.
Pignon droit : Conserver l'aspect trompe l'œil du pignon sans en conserver les briquettes qui formaient le trompe l'œil.

Travaux réalisés :
Façade rue : du fait de leur vétusté, les joints de pierre des derniers niveaux devaient être remplacés alors que les joints des étages inférieurs devaient être conservés dans leur état, à savoir quelque peu vieillis par l'usure du temps. Dans un souci d'uniformisation de l'aspect général de la façade et d'esthétisme, l'entreprise a dû effectuer un important travail de recherche de teinte. Elle a réalisé de nombreux tests sur place afin de trouver la teinte similaire. L'entreprise a ensuite utilisé une technique d'application traditionnelle pour les jointements de pierre.

Pignon droit : Le trompe l'œil était réalisé à partir de briquette, matériau qui n'était pas adapté. En effet, la quasi-totalité des briquettes étaient détériorées et présentaient un risque important de chute. Il a été décidé en concertation avec le client, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et la Mairie de Saint Maur des Fossés de ne pas conserver ce matériau. L'entreprise a donc dû élaborer une technique différente afin de reproduire ce trompe l'œil de manière pérenne. Elle a donc exécuté un ravalement en 4 phases :

- Dépose en démolition de la briquette de parement type Vaugirard tout en conservant sa localisation et ses dimensions par prise de côtes, calepinage, l'ensemble étant reporté sur un plan échelle au préalable
- A la suite et au surplus de la briquette, décapage du revêtement existant de type Elastomère
- Réalisation d'un traitement d'imperméabilité de classe I3 et d'aspect taloché sur l'ensemble du mur pignon
- Afin de conserver l'aspect deux tons sur ce mur, reproduction du calepinage de la briquette et application d'un revêtement de classe I3 dans une teinte la plus approchante.

➢ Prix **Rénovation énergétique/ITE**

La rénovation énergétique est au cœur des enjeux environnementaux. La mise en œuvre de solutions destinées à améliorer la performance énergétique d'un bâtiment génère un meilleur confort, diminue la consommation d'énergie, et augmente la valeur du bien.

Ce prix récompense une entreprise en quête de performance énergétique :

Entreprise : SOCATEB

Partenaire industriel : STO

Maître d'ouvrage : Conseil syndical copropriétés Bât. F456 et E

Maître d'œuvre : Le Terroir

Maitre d'œuvre et ingénierie financière : Ile de France Energies

Maîtrise d'œuvre d'exécution : ZA Consulting

Chantier : Copropriétés E et F456 - Clos de la Garenne - Fresnes (94)

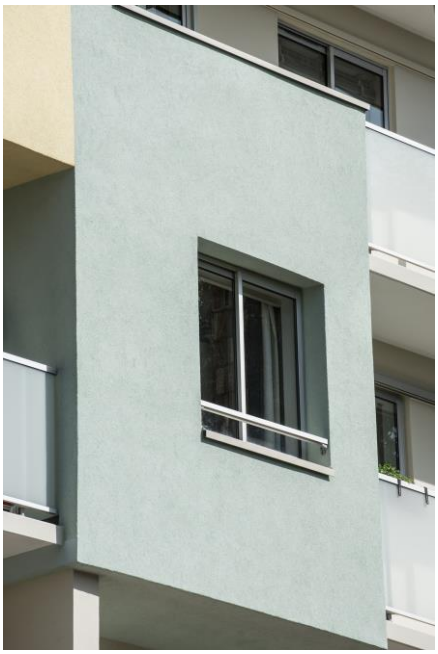

Objectifs :

Remédier aux désordres notamment aux éclats de maçonneries omniprésents au niveau des ancrages des garde-corps provocant l'éclatement des rives, pallier aux infiltrations récurrentes et réaliser une isolation thermique par l'extérieur efficace pour une d'amélioration de confort et d'économies de chauffage.

Travaux réalisés :

L'isolation thermique extérieure des façades sans balcons, des chambres avancées et des pignons a été réalisée en laine de roche de 14 cm d'épaisseur (en respect avec les critères d'éligibilité au CITE, ECOptz, CEE) répondant à une résistance thermique de R ≥ 3,7, soit environ 7000m² d'isolation.

Le système choisi StoTherm Classic ® sur laine de Roche calé chevillé. L'entreprise a opté pour un isolant en laine de roche pour ses propriétés incombustibles. En outre, autres avantages de cette solution, le sous enduit organique sans ciment prêt à l'emploi et la fibre de verre qui permet d'éviter les fissures et offre une résistance bi dimensionnelle à la traction et à la dilatation.

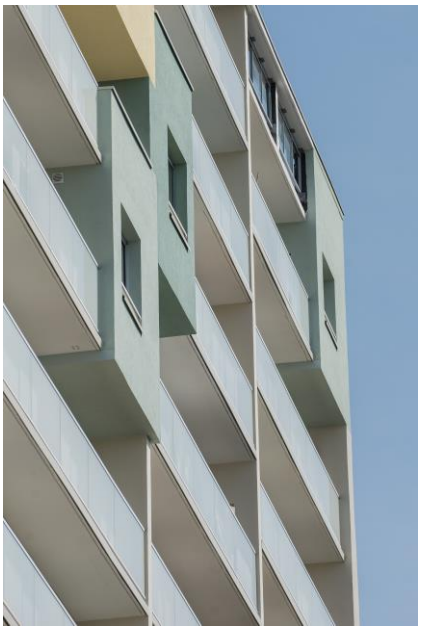

Enfin, la finition à base de résine siloxane lutte contre la pollution urbaine (algues et cryptogames) et offre une haute résistance à l'encrassement et aux intempéries.

Ce système a été appliqué sur la totalité des façades sans balcons, les pignons ainsi que les murs et le plancher bas des chambres avancées dans le respect de l'IT 249. Sur la hauteur du RDC, une ITE renforcée a été réalisée afin de garantir la durabilité des soubassements. Concernant la planimétrie de l'isolant, sachant que la laine de roche ne se ponce pas, il a été utilisé un fil à plomb afin de garantir une meilleure planimétrie et parfois nécessaire d'enduire en 3 passes pour rectifier les imperfections. Des équerres (ou rupteur de pont thermique) Tra Wik Ph, ont été posées pour le montage ultérieur des lisses aluminium au niveau des menuiseries sur les façades hors balcons.

Pour les parties de façade en béton non isolées, un ravalement classique est réalisé en D2 pour les sous faces, rives et D 3 pour les murs de refend, fonds de balcon et un système I3 pour les ouvrages en toiture terrasse.

A travers l'utilisation de couleurs différentes, les façades des chambres avancées sont mises en valeur et la variété chromatique crée une liaison visuelle entre les façades, manquante à l'origine. Afin de permettre cette polychromie, les ouvriers ont réalisé de façon méthodique le calepinage notamment sur les façades sans balcons. Pendant la période de préparation du chantier, la surface témoin a permis de valider les teintes définitives

➢ Prix du **Patrimoine**

Le patrimoine est une mémoire collective. La rénovation et la sauvegarde d'un bâti ancien d'intérêt patrimonial pour en préserver ou en rehausser les caractéristiques architecturales d'origine font appel à des savoir-faire spécifiques.

Ce prix récompense une entreprise en quête de préservation :

Entreprise : MARTEAU

Partenaire industriel : FRAZZI

Maître d'ouvrage délégué : SCORSIM GESTION

Maître d'œuvre : PMP ARCHITECTURE

Chantier : Résidence Groupement des Ternes - Bld Pershing - Paris

Objectifs :

Réhabilitation d'un immeuble de style Art Déco construit en 1929/30 par l'architecte André Ardvison, titulaire du grand prix de Rome. L'ensemble est paré de mosaïques en grès cérame et pâtes de verres dorées réalisées par l'entreprise Gentil et Bourdet en 1930. L'ensemble immobilier souffre de graves désordres en façades. Les mosaïques s'effondrent depuis des années. Des filets ont été installés en périphérie des façades (R+1) pour éviter leur chute. Aucune rénovation n'a été opérée depuis la construction de l'immeuble et la ville de Paris a lancé une injonction face aux nombreuses dégradations et aux chutes de matériaux retenus par les filets. La copropriété a souhaité une restauration de l'ensemble dans le respect de la façon d'origine : façades briques et mosaïques, et réfection des cours intérieures, des coursives et des terrasses.

Travaux réalisés :

Le travail sur mosaïques a constitué la difficulté majeure du chantier. Un protocole de pose a été mis en place. Les façades composées de mosaïques ont été nettoyées et traitées. Un soin particulier a été apporté dans le choix des teintes puis dans la commande des carrelages qui ont nécessité une fabrication artisanale sur mesure avec des joints spécifiques resserrés. Certaines teintes qui n'existaient plus ont été spécialement rééditées pour ce chantier et plusieurs fournisseurs ont été sollicités pour obtenir des matériaux de qualité à la hauteur de la qualité et de la façon d'origine.

Les dessins dissemblables d'un étage à l'autre et d'une façade à l'autre ont été reproduits manuellement tronçon par tronçon pour reproduire chaque centimètre à l'identique. Les mosaïques à feuilles d'or ont été posées une à une. Une seule équipe a été dédiée à ce travail d'orfèvre pour garantir une maitrise parfaite du protocole de pose et le respect du travail d'époque. Compte tenu de l'ampleur du chantier et de la minutie demandée, le projet a été organisé selon un planning de 3 phases correspondant à la composition des quatre immeubles.

Un travail d'orfèvre qui a nécessité un protocole de fabrication et de pose particuliers durant plus de 18 mois de travaux.

➢ Prix **Développement Durable**

L'avenir est à l'éco-conception, à la RSE, parité Homme/Femme, limitation et valorisation des déchets, respect de l'eau, réduction des impacts et neutralité carbone… pour léguer aux générations futures un monde plus propre.

Ce prix récompense une entreprise en quête d'Eco-engagement :

Entreprise : JCP Entreprise

Partenaire industriel : JEFCOSYLCO / KNAUF

Maître d'ouvrage : LOGIREP

Maître d'œuvre : Alain SARAGOUSSI

Association : Recherche Qualité Environnementale (R.Q.E.)

Chantier : Résidence Les Chardonnerets – Rosny sous Bois (93)

Objectifs :

Réaliser la réhabilitation avec travaux de ravalement et d'Isolation Thermique par l'Extérieur des 121 logements de la résidence LogiRep "Les Chardonnerets" à Rosny-sous-Bois, en réalisant un chantier dont l'objectif est la neutralité carbone.

La démarche :

Les grandes idées directrices de ce projet :

- Choix des matériaux les moins nocifs et fabriqués en France par des fournisseurs impliqués dans le respect de l'environnement.

- Réorganisation du fret : les matériaux nécessaires au chantier sont livrés en grands volumes directement sur le chantier puis stockés sur place. Résultat : 450 kms de moins constatés à chaque réapprovisionnement et de nombreuses ruptures de charges évitées.

• Réduction de la consommation d'énergie sur le chantier : utilisation de panneaux solaire. Les bases vie autonomes VAC utilisent des panneaux solaires pour alimenter les éclairages LED basse consommation et la pompe à eau électrique.

• Recyclage et tri systématique des déchets. A titre d'exemple, une Charte de recyclage a été signée entre le fabricant de polystyrène KNAUF et l'entreprise les engageant ainsi à recycler 100% des chutes liées aux travaux d'ITE. Récupérés et stockées sur chantier, ces chutes de PSE sont ensuite directement récupérées par le fabricant pour être recyclé. Ces chutes sont alors broyées pour être facilement retransformées en nouvelles pièces PSE ou en granulés de polystyrène. Le chantier ne génère donc aucun déchet d'isolation.

- Mise en place de solutions afin d'éviter le rejet de ces eaux usagées à l'égout. Deux stations écologiques (ENVIRO PLUS) ont été installées afin de gérer le nettoyage des outils, récupérer et traiter les déchets de peinture.

- Équilibrage de la partie incompressible d'émissions de gaz à effet de serre du chantier par une opération de reboisement : 9 500 pieds qui ont été plantés pour équilibrer les émissions de GES du chantier.

➢ Prix Spécial du jury

Parmi tous les dossiers reçus le jury a sélectionné un chantier, une réalisation, une approche professionnelle, une méthode de travail qui parle au cœur, à la sensibilité des professionnels ou non professionnels.

Ce prix récompense une entreprise en quête de sens :

Entreprise : BORRY

Partenaire industriel : EnviroPlus

Maître d'œuvre : Liliane IDOUX - Architecte

Concept : Création d'un bac individuel pour les outils du peintre

Objectifs :

Les travaux ont été réalisés dans un immeuble de style haussmannien, construit dans les années 1880, qui a subi un important incendie. Des niveaux entiers ont été totalement dévastés jusqu'aux structures, alors que d'autres zones ont été moins touchées mais malgré tout endommagées. L'immeuble est entièrement évacué et inexploitable à l'issue du sinistre.
Une contrainte importante : mettre en place une gestion des équipes de peintres afin de travailler en priorité sur les zones les moins sinistrées (réfection des peintures sans nécessité d'autres travaux préalables) pour les remettre rapidement en état et permettre la réinstallation des occupants.
Les importantes équipes de peintre affectée en permanence sur le chantier (6 à 10 personnes en moyenne) ont amené à une réflexion sur le nettoyage et le stockage des outils de peintre sur le chantier.

Le concept :

Cette réflexion a abouti à la création d'un concept d'un bac individuel pour les outils du peintre.
En complément de la station de nettoyage zéro rejet liquide de ENVIROPLUS, récemment acquise par l'entreprise (situé dans le dépôt de l'entreprise), l'entreprise a mis en place et perfectionné le concept de bacs individuels de trempage, stockage, pré-nettoyage des rouleaux et brosses sur chantier, sans eau et sans aucun rejet liquide, grâce à l'éco-solution du fabricant, dans le respect de l'exigence Zéro Rejets Liquides.

Ce système permet aux peintres de pouvoir conserver les outils en cours d'utilisation durant plusieurs jours. Ils sont ainsi nettoyés chaque soir et stockés dans ce seau étanche, ils ne sèchent pas durant la nuit. Lorsque les outils nécessitent un nettoyage plus approfondi dans la station de nettoyage, les seaux sont ramenés au dépôt de l'entreprise. Et les seaux avec des outils propres repartent sur le chantier.

La création de ce concept est le fruit d'un travail d'équipe, de réflexion et de conception, avec le magasinier et les peintres de l'entreprise et le fabricant EnviroPlus.